

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 17 avril 2009

**Service instructeur**  
Service Eau, Epuration, Equipements ruraux

N° CP-2009-6-6-5

**Service consulté**

**PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2007-2008-2009**  
**Alimentation en Eau Potable (C212) - Assainissement (C213)**

Résumé : Après examen par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, des dossiers présentés en 2007, 2008 et 2009, il vous est proposé de programmer les opérations dont l'ordre de service nous est parvenu, ce qui induit au titre des programmes:

- 2007 : un montant de subventions de 57 000 € pour l'Alimentation en Eau Potable,
- 2008 : un montant de subvention de 14 850 € pour l'Assainissement,
- 2009 : un montant de subvention de 17 880 € pour l'Assainissement.

Lors de ses différentes réunions, la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Conseil Général a validé, au titre des Programmes Départementaux d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement, les opérations suivantes pour lesquelles les ordres de service ou lettres de commande m'ont été adressés.

▪ **Programme d'Alimentation en Eau Potable**

Programme 2007

2 opérations représentant 190 500 € HT de travaux et 57 000 € de subventions (Annexe 1).

▪ **Programme d'Assainissement**

Programme 2008

1 opération représentant 45 000 € HT de travaux et 14 850 € de subvention (Annexe 2).

Programme 2009

1 opération représentant 74 500 € HT de travaux et 17 880 € de subvention (Annexe 3).

Conformément à notre procédure de programmation, je vous propose de programmer ces opérations au titre des années 2007, 2008 et 2009.

Le montant total des subventions programmées serait ainsi porté à :

Pour 2007 :

550 915 € au titre du Programme d’Alimentation en Eau Potable, pour un montant d’autorisations de programme de 0.904 M€,

Pour 2008 :

3 144 513 € au titre du Programme d’Assainissement, pour un montant d’autorisations de programme de 5.15 M€,

Pour 2009 :

134 263 € au titre du Programme d’Assainissement, pour un montant d’autorisations de programme de 8 M€.

L’imputation est la suivante : Chapitre 204 – Nature 20414 – Fonction 61.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 AVRIL 2009

**Alimentation en Eau Potable  
PROGRAMME 2007**

**Annexe 1**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AEP03679	<b>SEWEN</b> Amélioration de l'alimentation en eau de la Ferme Auberge du Hinteralfeld	3 000,00	25%	750,00
AEP03677	<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BERGHEIM &amp; ENVIRONS</b> Aménagement des réservoirs	187 500,00	30%	56 250,00
			Total	57 000,00

**Assainissement  
PROGRAMME 2008**

**Annexe 2**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04320	<b>SIA DIETWILLER ET ENVIRONS</b> Rues de l'Ecole et d'Altkirch à Steinbrunn- le-Bas	45 000,00	33%	14 850,00
			Total	14 850,00

**Assainissement  
PROGRAMME 2009**

**Annexe 3**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04251	<b>SAINTE-CROIX-AUX-MINES</b> Réseau séparatif rues du Moulin et du Général de Gaulle	74 500,00	24%	17 880,00
			Total	17 880,00